

Licence Lettres - Parcours : Lettres et Arts

Licence Lettres



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Établissement
Université de
Paris

Présentation

Parcours « Lettres et Arts »

• Ce parcours associe certains enseignements fondamentaux de Lettres (littérature française, histoire littéraire, littérature comparée) et des enseignements artistiques qui sont à la fois théoriques (Esthétique et Histoire des arts), spécifiques (Théâtre, Cinéma, Image ou Musique) et pratiques (enseignements en « ateliers »).

• La licence « Lettres et Arts » propose 4 options parmi lesquelles les étudiants doivent en choisir deux :

- Option théâtre
- Option image
- Option musique
- Option cinéma
- A ce parcours sont associés

* des enseignements libres choisis dans d'autres mentions de Licence, permettent de découvrir d'autres domaines de savoir (y compris dans le champ des Sciences).

* des enseignements dits transversaux : nouvelles technologies (formation aux Outils Informatiques et Certification en Informatique et Internet) et langues vivantes

Objectifs

Acquisition d'une culture générale centrée sur le champ littéraire mais ouverte aux arts et aux sciences humaines,

dans une perspective historique permettant de comprendre les enjeux du monde contemporain. Il s'agit de :

- Permettre l'accès aux MASTER RECHERCHE [notamment au Parcours "Lettres et arts" du Master Lettres]

- Préparer aux concours des carrières de l'enseignement (master MEEF et Agrégation de Lettres modernes) et au CAPES de documentation ainsi qu'à de nombreux autres concours administratifs.

- Préparer aux concours d'entrée des écoles de journalisme (CFJ, ESJ, IPJ, ICM, IJBA, IFP, EJT, CUEJ, IEP Paris, Celsa...), de la communication et du management culturel (Celsa, Efp, Iscom, écoles supérieures de commerce...), des instituts et Master proposant des formations professionnelles dans les domaines de l'art (Femis, École du Louvre, Louis Lumière), de la culture, et des instituts d'études politiques (IEP), les Master de Journalisme scientifique ou d'Intelligence et innovation culturelles de l'Université Paris Cité.

- Permettre l'accès aux métiers de niveau Bac + 3, en particulier dans les secteurs :

- de l'administration,
- de la chaîne éditoriale (métiers du livre, librairie, bibliothèque),
- des métiers de l'industrie de l'écrit (communication interne et externe),
- des métiers de l'art et de la culture.

Savoir-faire et compétences

En lien avec la discipline



- Acquisition d'une culture générale approfondie
- Apprentissage des méthodes de lecture et d'analyse des textes, œuvres et documents.
- Développement des compétences argumentatives et rédactionnelles.
- Expression orale.

En lien avec les choix pédagogiques de la formation :

- Autonomie dans le travail personnel et la gestion de l'emploi du temps,
- Éveil de l'esprit critique par la mise en relation de différentes approches intellectuelles.
- Formation au travail sur projet et collaboratif,

En transversalité :

- Approfondissement de la connaissance et de la pratique d'une langue vivante,
- Acquisition des méthodes de recherche et d'utilisation des informations, maîtrise des grandes applications bureautiques.

Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature [ici](#).

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Programme

Contrôle des connaissances

Le contrôle continu est le régime général des études à l'Université Paris Cité. Ce régime implique la présence effective des étudiants en cours.

Le contrôle terminal est possible sous conditions (justificatif à fournir).

L'étudiant a droit à deux sessions d'examen. La première session a lieu à la fin de chaque semestre, la seconde en fin d'année universitaire.

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

Et après

Conditions d'admission

- Baccalauréat général Les filières littéraires du baccalauréat général constituent une préparation bien adaptée à la formation.
- DAEU A
- Sur validation d'acquis

Dossier via Parcoursup

Centre de contact au 01 57 27 65 67

Public cible

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).



Pré-requis obligatoires

Avoir reçu une solide formation en littérature et en arts;
avoir obtenu de bons résultats en L1 et L2;
témoigner d'un goût prononcé pour les arts et la pensée artistique.

Contact(s)

Poursuite d'études

- Master Mention Lettres (Université Paris Cité)
 - Spécialité recherche : « Lettres, Arts, Pensée contemporaine (LAPC) »
 - Spécialité professionnelle : « Professionnels de l'écrit »
- Préparation aux concours de l'enseignement (Université Paris Cité)
 - CAPES-Master MEEF (« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation », mention « Second degré »)
 - Préparation au concours de l'agrégation de Lettres modernes destinée aux titulaires d'un master.
- Master Mention Sciences du Langage (Université Paris Cité)
 - Spécialité : "Linguistique théorique et Expérimentale",
 - Spécialité : "Linguistique appliquée à la didactique du français langue étrangère (LADFLE)",
 - Spécialité "Linguistique informatique".

Passerelles et réorientation

- Des réorientations vers d'autres parcours de la licence ou d'autres mentions de licence sont possibles à l'issue du premier semestre et à la fin de la 1^e année. La demande d'inscription dans le nouveau parcours ou la nouvelle mention fait l'objet d'une candidature qui est examinée par une commission de réorientation
- La licence est ouverte sur les 3 années à la réorientation.

Insertion professionnelle

Secteurs professionnels et métiers liés à cette licence :

- Les métiers de l'enseignement
- Les métiers de la chaîne éditoriale (coordinateur.rice d'édition ou assistant.e d'édition, librairie, bibliothèque)
- Les métiers de l'industrie de l'écrit (communication interne et externe)
- Les métiers de l'art (gestionnaire de projet culturel ou assistant en centre d'art)
- Le journalisme (rédacteur.rice de presse)
- Concours administratifs (niveau Bac+3)

Infos pratiques

Contacts

Barberis Isabelle

✉ isabelle.barberis@u-paris.fr

Nau Clelia

✉ cleliana@gmail.com

Cécile Jiang

☎ 01 57 27 63 41

✉ cecile.jiang@u-paris.fr

Paulette Ho Kuo Chu

☎ 0157276352

✉ paulette.hokuochu@univ-paris-diderot.fr

Lieu(x)

📍 Paris



Admission

Organisation

- Les choix pédagogiques privilégient le suivi individualisé des étudiant.e.s : contrôle continu, cours et TD en groupes à effectifs limités, travail en « ateliers », possibilités d'emplois du temps adaptés à la situation de l'étudiant.e (cours du soir, différents horaires pour les mêmes enseignements).
 - Les enseignements de Licence sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles ; une UE peut comporter plusieurs ECUE (Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement). Il existe différents types d'enseignements :
 - Enseignements Fondamentaux de la discipline du diplôme.
 - Enseignements au choix permettant une spécialisation par options (voir ci-dessus) ou une ouverture interdisciplinaire (sciences humaines, arts)
 - Enseignements Libres choisis par l'étudiant sur des listes.
- N.B. : il est possible de valider une fois dans un parcours au titre de l'UE Libre certaines activités liées à l'engagement étudiant
- Les enseignements d'Informatique et Internet et de Langue vivante

Vous êtes étudiant en première année de licence à Paris Diderot ?

Quelque soit votre cursus, vous avez la possibilité de suivre un cours semestriel parmi 240 unités d'enseignements pluridisciplinaires appelées "UE libres" proposées par les départements et UFR de l'université.

